

## **Éléments de programme sociaux-démocrates – élections européennes de 2009**

– Approuvé par le groupe de travail Europe le 26.02.2008 -



### **I. Une Europe démocratique**

Nous, sociaux-démocrates, défendons une Europe démocratique. Nous voulons oeuvrer pour que l'approfondissement de l'intégration européenne soit sociale et démocratique. Il revient au parlement européen ainsi qu'aux parlements nationaux, du fait de l'élargissement de leurs compétences accordé par le traité de Lisbonne, de bâtir une sphère publique européenne.

### **II. Une Europe sociale**

Nous, sociaux-démocrates, adhérons à une accentuation de la dimension sociale de l'Europe. Les normes et valeurs communes devront être spécifiées et protégées, et l'intégration économique complétée à travers un pacte de stabilité sociale. La priorité de la lutte contre la misère en Europe doit se traduire par une politique commune.

### **III. Une Europe économique**

Nous, sociaux-démocrates, opposons la raison économique et la coopération à la course mondiale pour le dumping fiscal. Au sein de l'Union Européenne les stratégies de dumping doivent être empêchées par le développement d'une assiette fiscale commune et de taux minimaux. Pour être en mesure de mieux réagir aux crises financières internationales, nous souhaitons parvenir à une plus forte concertation et une meilleure intégration des politiques macro-économiques au sein de l'Union. Pour la viabilité du budget européen, il est nécessaire de réduire fortement les subventions agricoles.

### **IV. Une Europe écologique**

Nous, sociaux-démocrates, ne voyons pas d'alternative à ce que l'Europe assume le rôle de précurseur au niveau international pour la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement. Le maximum doit être fait pour atteindre les objectifs déjà décidés, et les normes environnementales européennes devront être améliorées. Pour cela nous souhaitons surtout amener l'économie à mieux assumer ses devoirs. La recherche pour les énergies renouvelables et pour les technologies environnementales sont des facteurs importants de l'attractivité européenne.

### **V. Une Europe internationale**

Nous, sociaux-démocrates, sommes conscient de la responsabilité de l'Europe dans le monde et nous voulons établir l'Europe comme une puissance globale pour la paix. Comme instruments de ces objectifs, nous souhaitons renforcer l'aide au développement et la prévention civile des crises, promouvoir les grandes lignes d'une politique étrangère commune grâce au ministre des affaires étrangères européen, et développer davantage la politique de voisinage européenne. Un cadre pour des missions pacificatrices de prévention des conflits et de gestion des crises, doit être créé dans la politique européenne de sécurité et de défense. L'Europe doit parler d'une seule voix européenne dans les organisations internationales.

### **VI. Une Europe de l'intelligence**

Nous, sociaux-démocrates, concevons la formation comme l'élément le plus important pour le développement personnel et l'établissement d'une société solidaire. C'est en améliorant la qualité et l'accès à la formation, que nous construirons une société européenne de la connaissance. Les Etats-membres de l'Union Européenne ont le devoir de garantir la reconnaissance des diplômes dans toute l'Europe, de promouvoir la formation tout au long de la vie, de soutenir la formation professionnelle initiale et continue, ainsi que de proposer de nouvelles offres d'études, de formation continue et de recherche transnationales.

### **VII. Une Europe de l'intégration**

Nous, sociaux-démocrates, reconnaissons la migration et l'intégration comme des thèmes transversaux importants de la politique économique et sociale européenne. La mise en place d'une politique européenne de l'immigration et d'asile ne doit plus être ajournée. Des normes communes doivent améliorer la situation des immigrants pour leur formation et leur insertion dans la société.

### **VIII. Une Europe sans discrimination**

Nous, sociaux-démocrates, voulons concrétiser l'Europe non-discriminatoire de l'égalité des chances. En particulier les discriminations envers les femmes dans la vie professionnelle doivent être définitivement résorbées. Ceci concerne notamment les différences de revenu et d'opportunités de carrière entre les sexes. Une meilleure compatibilité entre vie de famille et vie professionnelle doit être rendue possible dans toute l'Union.